
[Du haut de la Côte Sainte-Catherine](#)

Temps de lecture

6 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Le diagnostic archéologique et la seconde phase de concertation ont été lancés en vue de la valorisation de la côte Sainte-Catherine.

La Côte Sainte-Catherine, classée Monument Historique, représente l'un des sites les plus remarquables du patrimoine métropolitain. Véritable poumon vert situé aux portes de la ville, ce lieu de balade offre un panorama exceptionnel dans un cadre verdoyant, bénéficiant d'une biodiversité rare. Le projet de requalification de cet espace naturel fait l'objet d'une concertation citoyenne depuis 2021. À compter de mars 2024, cette concertation entrera dans sa deuxième phase qui permettra, d'ici la fin de l'année 2024, d'aboutir à un pré-projet. La présence de vestiges sur le site nécessite une phase de diagnostic archéologique, afin de s'assurer de leur bonne prise en compte et préservation dans le cadre de ce projet. L'Inrap, mandatée par la DRAC, effectuera des

opérations de fouille à partir du 4 mars prochain.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Christine de Cintré, Conseillère Métropolitaine déléguée en charge du tourisme, Présidente de Rouen Tourisme, Sylvie Nicq-Croizat, Vice-présidente en charge de la démocratie participative, de la coconstruction citoyenne, de l'open data, Jean-Michel Bérégovoy, Adjoint au Maire notamment en charge de la ville résiliente et Pierre-Yves Rolland, conseiller municipal délégué aux Quartiers Est : *« La côte Sainte-Catherine, promontoire naturel en cœur d'agglomération, méritait une vraie mise en valeur de tous ses atouts. On s'y était engagés, on s'y attèle dès maintenant ! La phase de diagnostic archéologique qui s'ouvre nous permettra de prendre la pleine mesure de son potentiel patrimonial afin de pouvoir enchaîner sur une grande concertation publique permettant de définir ensemble la façon dont mieux valoriser et préserver ce site à l'avenir. Nous souhaitons rendre à ce joyau vert toute sa place, l'ouvrir aux habitants, en faire un lieu de vie, riche en histoire et en devenir ! »*

Diagnostic archéologique de la Côte Sainte-Catherine (Bonsecours)

Le Service Régional de l'Archéologie (DRAC) a mandaté l'Inrap pour effectuer un diagnostic archéologique sur les parcelles de la « partie haute » de la côte Sainte-Catherine, à Bonsecours, acquise par la Métropole en décembre 2022. Les résultats de cette opération archéologique devraient permettre à la Métropole et à son équipe de maîtrise d'œuvre d'élaborer un plan de valorisation du patrimoine archéologique de l'ancienne Abbaye et du fort Sainte-Catherine, aujourd'hui entièrement recouverts de végétation. La Métropole mettra à disposition le terrain à partir de mars et effectuera le débroussaillage de certaines zones pour permettre les sondages.

Les dernières fouilles archéologiques menées sur la côte Sainte-Catherine datent de 1994 et avaient permis d'évaluer l'importance patrimoniale du site. Ils s'inscrivaient dans le cadre de l'inscription du site au titre des monuments historiques. Leur but était de confirmer la bonne conservation des vestiges de l'abbaye Sainte-Catherine. Aujourd'hui, le diagnostic d'archéologie préventive poursuit des objectifs différents puisqu'il s'agit d'enrichir l'état des connaissances archéologiques et de cartographier les vestiges en place, qu'ils soient enfouis ou émergents, préalablement à leur mise en valeur par la Métropole. Ces recherches permettront de préciser l'emprise et l'état des différents monuments, afin de concilier leur préservation avec les futurs aménagements.

Laurence Eloy-Epailly, ingénieure d'études au Service Régional de l'Archéologie (SRA), explique ce que les archéologues espèrent trouver cette fois-ci : *« Si une grande partie des infrastructures médiévales et modernes est connue dans leurs grandes lignes, les données de leur fonctionnement quotidien nous échappent, les chercheurs restent par ailleurs attentifs à toutes autres activités antérieures actuellement non recensées : une fréquentation gallo-romaine décelée en 1994 pourrait ainsi être confirmée, tout comme la découverte de vestiges encore plus anciens qui ne peut être écartée. »* Laurence Eloy-Epailly poursuit, *« le site de la côte Sainte-Catherine est exceptionnel à plusieurs titres. C'est un promontoire naturel qui domine Rouen et offre une vue saisissante sur les boucles de la Seine ; il est ostensible autant qu'ostentatoire et cette position stratégique a été exploitée au fil des siècles lors de conflits armés ou pour asseoir une puissance religieuse. Grâce à sa localisation à l'écart de la ville, le site a échappé à toute urbanisation ; les vestiges du sous-sol sont figés et naturellement protégés. Ils offrent encore aujourd'hui une conservation qui permet la lecture détaillée des différents événements traversés au fil des siècles. La côte Sainte-Catherine constitue aujourd'hui encore, un conservatoire archéologique du patrimoine rouennais qui reste à explorer. »*

Afin de permettre aux archéologues de travailler dans des conditions optimales, la Métropole doit

faire réaliser un débroussaillage, limité aux zones de sondages (6 en tout). Elle s'est fait accompagner, pour cela, par un bureau d'études environnementales qui a établi des préconisations pour préserver la faune et la flore. S'agissant de boisement et de fourrés récents, l'enjeu pour la biodiversité reste limité. Le calendrier et les zones d'intervention ont été adaptés pour ne pas perturber la faune en présence. C'est pour cela que le débroussaillage aura lieu avant le 15 mars, début de la période de nidification. L'ensemble des interventions démarrera le 4 mars. Les premiers résultats de cette étude archéologique seront portés à la connaissance du grand public à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie les 14,15 et 16 juin prochain.

Poursuite de la concertation - « Côte Sainte Catherine : à vos points de vue »

Une première phase de concertation riche en contribution : la côte Sainte-Catherine qui domine la ville de Rouen de ses 140 mètres d'altitude représente l'un des éléments les plus remarquables du patrimoine métropolitain. Au carrefour des vallées de la Seine au sud-ouest et des vallées de l'Aubette et du Robec au nord, à cheval sur les communes de Rouen et de Bonsecours, le site surplombe ces vallées et offre un point de vue remarquable sur les deux rives de la ville de Rouen, la Seine et les forêts alentours. Le site cumule des enjeux paysagers (panorama), historiques et patrimoniaux (vestiges de l'Abbaye-Sainte-Trinité-du-Mont, du prieuré Saint-Michel et de deux forts dont l'un datant du 16^e siècle), géologiques (la craie et l'ammonite de Rouen), culturels (vue générale de Rouen peinte par Claude Monet), pédagogiques (sensibilisation des scolaires) ... Au regard du potentiel de ce site, la Métropole a piloté une étude de valorisation touristique et paysagère durable qui a permis de définir un programme qui ambitionne de consacrer la Côte Sainte-Catherine comme un site privilégié d'évasion nature pour la ville et la métropole. Ce projet a fait l'objet d'une concertation qui s'est déroulée de septembre à décembre 2021. Malgré le contexte de crise sanitaire, elle a permis de recueillir l'avis de près de 500 participants et d'alimenter le programme de valorisation de ce site grâce à l'expertise d'usage citoyenne.

Une deuxième phase de concertation dans la continuité du travail engagé dans la phase 1 : cette deuxième phase permettra de mobiliser les citoyens autour de différents temps participatifs (balades, rencontres, ateliers, ...) en mars et avril 2024. Les dates des différents rendez-vous seront communiquées rapidement.

Toutes les informations à venir sont à découvrir par [ce lien](#)